

Bonjour,

Suite au dé-confinement, notre "groupe Santé naturelle" s'est réuni et vous partage le point sur la situation actuelle, comme nous l'appréhendons avec d'autres.  
Pour illustrer nos propos, parmi la multitude de documents à disposition sur le NET, notre choix s'est porté sur les documents et thèmes suivants.

### **COMMENT S'EXPRIME LE MECONTENTEMENT AU NIVEAU COLLECTIF ?**

Nous savons tous que la politique et la santé sont intimement liées.

### **Cela bouge chez nos médecins : "LAISSONS LES MEDECINS PRESCRIRE !".**

De plus en plus de médecins (1200 début mai) se mobilisent pour avoir le droit de prescrire un traitement approprié hors hôpital contre l'avis du gouvernement qui a interdit, entre autre, l'utilisation de l'hydrochloroquine dès le 26 mars.

Pour se faire entendre, ils créent le *collectif* "**COVID-19 Laissons les médecins prescrire**".

#### **Zoom sur deux médecins qui participent au collectif.**

Le 28 avril 2020, **Mme Martine WONNER**, médecin et députée du Bas-Rhin a voté contre la loi de dé-confinement et a dénoncé le scandale sanitaire au niveau de la pénurie de masques et de matériel de protections pour les personnels des hôpitaux en première ligne.

Pour ce vote "contre", la République En Marche l'a alors exclue du parti.

Elle démasque le mensonge de départ du gouvernement qui affirme : "les masques ne servent à rien" ! Quelle confiance accorder à ce gouvernement ?

-----

Le 7 mai 2020, invitée à la matinale "Parlons Vrai" sur Sud Radio, le **Dr Violaine GUERIN** dénonce le refus des autorités médicales françaises à reconnaître l'existence de traitements pour le Covid-19.

Utilisés dans beaucoup des pays, le traitement AZM ou combiné HCQ - AZM montre son efficacité comme également vérifié dans l'étude publiée par le collectif "Laissons les médecins prescrire".

Les médecins français réclament le **droit de traiter** leurs patients et dénoncent la volonté du gouvernement **à les obliger à dénoncer** leurs patients comme actuellement prévu dans la stratégie de dé-confinement du gouvernement.

Le collectif « COVID-19-Laissons les médecins prescrire » regroupe des médecins, libéraux mais aussi hospitaliers répartis sur l'ensemble du territoire. Ils considèrent que cette polémique autour de l'hydrochloroquine donne une image de nature à semer la confusion dans l'esprit du public.

Le site du collectif : [\\*ICI\\*](#)

Pour les interviews des deux médecins, c'est sur la page « **Dans les média...** »

\*-----\*

### **ACTION COLLECTIVE EN JUSTICE POUR RECLAMER : « LE DROIT DE SOIGNER & D'ÊTRE SOIGNE"**

Le contexte :

L'hydrochloroquine et l'azithromycine, ainsi que d'autres bithérapies prometteuses contre le COVID-19 (comme les antibiotiques macrolides et les C3G) subissent un blocage en dépit de l'absence de tout traitement qui ferait l'objet d'un consensus scientifique.

Les malades et leurs familles sont laissés sans soins et sans espoir.

En attendant, des patients souffrent, des hommes et des femmes meurent.

Pour défendre les victimes, médecins et patients, un collectif d'avocats propose de préparer une action en justice pour réclamer le droit de soigner et d'être soigné. Vous pouvez vous inscrire, devenir partie civile, être informé de l'action.

<https://mysmartcab.fr/christophe-leguevaques/actions>

\*-----\*

### **QUE POUVONS NOUS FAIRE AU NIVEAU INDIVIDUEL ?**

## LES GESTES BARRIERES

Vous les connaissez maintenant.

Voici les 4 premières recommandations, cette liste évoluant, merci de *vérifier une liste à jour* sur un des sites du gouvernement.

- se laver les mains très régulièrement,
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,
- utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter,
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades...

\*-----\*

## INFORMATIONS

Dans cette période inédite où l'assimilation de la multitude d'informations pourrait nous apporter confusion, peur, etc... voici quelques pistes pour retrouver du discernement :

- Prendre du recul.
- Diversifier ses sources d'informations : permet d'avoir une vue d'ensemble.
- Ne pas rejeter d'emblée les paroles divergentes trop rapidement estampillées « fake news ».
- Questionner, analyser et ressentir : « *qu'est ce qui est juste pour moi ?* »
- Se recentrer, ralentir, garder confiance en la vie et en sa propre immunité.

## Ralentir... un peu d'humour

Un jardinier observe un escargot qui monte le long du manche de sa bêche.

Un moment donné, l'escargot se détache et dégringole au pied de l'outil.

Le jardinier lui dit : « Tu vois où te mènent stress et précipitation... »

En alsacien : « Do esch's met dim jachta »

\*-----\*

## LIBRE ET ÉCLAIRÉ

Puisqu'une grande partie de la population va être testée, tracée et certainement vaccinée, nous vous rappelons que cela n'est possible qu'avec votre consentement libre et éclairé.

Découvrons une partie de l'article 11 du volet « Démocratie sanitaire » de la loi KOUCHNER n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.

« Art. L. 1111-4. - Toute personne prend, avec le professionnel de santé et compte tenu des informations et des préconisations qu'il lui fournit, les décisions concernant sa santé.

« Le médecin doit respecter la volonté de la personne après l'avoir informée des conséquences de ses choix. Si la volonté de la personne de refuser ou d'interrompre un traitement met sa vie en danger, le médecin doit tout mettre en œuvre pour la convaincre d'accepter les soins indispensables.

« Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le **consentement libre et éclairé** de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment.

« Lorsque la personne est hors d'état d'exprimer sa volonté, aucune intervention ou investigation ne peut être réalisée, sauf urgence ou impossibilité, sans que la personne de confiance prévue à l'article L. 1111-6, ou la famille, ou à défaut, un de ses proches ait été consulté. »

Pour la loi complète : cliquer [\\*ICI\\*](#)

\*-----\*

## QUE TROU-T-ON DANS LES VACCINS ?

Le 13 mars 2012, présidé par le député Olivier JARDE, un **groupe d'études de l'Assemblée Nationale**, sur les vaccinations, proposait d'intégrer dans les notices des vaccins la composition complète de ceux-ci. Cette proposition n'a pas été retenue.

Pour rappel, l'**adjuvant** est censé renforcer une **réponse immunitaire innée** du corps du vacciné.

De nombreux adjuvants sont combinés dans un vaccin.

Parmi la centaine d'adjuvants utilisés pour l'élaboration des vaccins, citons :

**\*Le sulfate d'ammonium** : un poison suspecté d'attaquer le foie, le système nerveux, le système gastro-intestinal et le système respiratoire.

*\*La bêta-propiolactone : produit connu pour ses propriétés cancérigènes. Poison suspecté d'attaquer le foie, le système respiratoire et le système gastro-intestinal ainsi que la peau et les organes des sens.*

*\*Des levures génétiquement modifiées, de l'ADN bactérien ou viral d'animaux : substances qui peuvent s'incorporer dans l'ADN des vaccinés et entraîner des mutations génétiques inconnues.*

*\*Le latex : produit qui peut produire des réactions allergiques sévères mettant en péril le pronostic vital.*

*\*Le glutamate de sodium : produit neurotoxique connu pour ses effets mutagènes, tératogènes, entraînant des malformations et monstruosité et ses effets sur la descendance. Responsable d'allergie.*

*\*L'aluminium : neurotoxique et cancérigène (adjuvant), suspecté d'intervenir dans la maladie d'Alzheimer, de certaines démences, de comas et d'attaques. Responsable également d'allergies cutanées. Impliqué dans la myofasciite à macrophages.*

*\*Le formaldéhyde (formol) : constituant principal des substances employées dans l'embaumement ; poison lorsqu'il est ingéré, carcinogène, impliqué dans les leucémies, les cancers du cerveau, du côlon, des organes lymphatiques, suspecté d'occasionner des problèmes gastro-intestinaux; poison.....*

La suite de la liste des adjuvants : [\\*ICI\\*](#)

\*-----\*

### **GARDONS CONFIANCE ! BONNE NOUVELLE !**

Le professeur Didier Raoult parle de la courbe d'évolution de l'épidémie :

"J'ai horreur de prédire ce qu'il va se passer surtout des modèles mais cette manière de se construire est assez usuelle pour les épidémies qui disparaissent dans le temps avant qu'on ait le temps de les contenir.

**Les épidémies accélèrent, culminent et elles diminuent sans qu'on sache trop pourquoi".**

"C'est un cycle général habituel et on voit que c'est comme ça que se comporte cette maladie".

Article et vidéo, cliquer sur le lien ci-dessus :

[Le professeur Didier Raoult envisage la fin de l'épidémie avant le 19 mai 2020.](#)

\*-----\*

### **NOTRE SYSTEME IMMUNITAIRE**

Retrouvons la confiance en la capacité de notre corps à se défendre grâce à son système immunitaire.

Notons bien que la peur crée un stress qui abaisse ses défenses.

Retrouver la lettre « *comment booster son système immunitaire ?* » et d'autres infos : [ICI](#)

Pour augmenter notre niveau énergétique et donc notre santé physique, psychique et émotionnelle, nous pouvons :

- Développer une vie proche de la nature,
- Cultiver les liens et recréer des solidarités,
- Prendre aussi du temps pour soi, se détendre,
- S'émerveiller, rire, élever sa spiritualité...
- Prendre le temps de vivre...

Nous espérons que ces informations vous seront utiles pendant cette période.

Bien à vous

Le groupe Santé naturelle de VMT (Vallée de Munster en Transition )